

# Le bazar, chaînon manquant entre le magasin de nouveautés et le grand magasin : opportunités et risques au début du XIX<sup>e</sup> siècle (1)

**André-Martin Labbé reste méconnu, alors qu'il a joué un rôle fondamental dans l'histoire managériale des centres d'affaires, ainsi que dans celle de l'urbanisme et des complexes commerciaux, dont il fut un des pionniers, en France.**

par Luc MARCO\*

Dans les années 1830, la question qui se posait aux décideurs économiques était la suivante : pour développer l'industrie et le commerce, faut-il que la puissance publique encadre l'essor des entreprises, ou doit-on laisser leur incubation s'effectuer librement ? Le risque d'entreprendre serait-il moindre dans l'un ou l'autre de ces deux cas ? Faut-il protéger les industries (et donc les entreprises) naissantes ?

Les économistes proches du pouvoir issu de la Révolution de Juillet étaient plutôt favorables à la première solution (2), tandis que les purs libéraux tendaient vers la seconde (3). L'enjeu était de faire connaître les produits des nouvelles entreprises, appelées à devenir grandes dans le futur. Deux options en découlaient : soit l'organisation d'expositions à dates fixes dans un lieu public, soit la mise en place de plusieurs établissements privés ouverts en permanence.

Tenant de la première option, l'économiste Émile Bérès (1801-1878) obtient en 1834 des pouvoirs publics l'autorisation de mener à bien un projet allant en ce sens : il propose d'édifier un Palais d'expositions au bas de l'avenue des Champs-Élysées. Le Conseil général des Manufactures donne son aval au projet, qui sera mis en chantier à la fin de cette même année 1834 et préfigurera la construction du Palais de l'Industrie (entre 1852 et 1855), puis celle du Grand Palais (en 1897, pour l'Exposition universelle de 1900). Mentionnons qu'un musée *public* (comprendre : géré par l'Etat) avait été proposé par C.P. Brard dès 1827, mais sa petite brochure de sept pages n'avait eu aucun impact.

A l'opposé, quelques auteurs, plutôt partisans de l'option privée, lancèrent l'idée de musées ou de revues consacrés à cette tâche d'incubation entrepreneuriale. En 1820, une rentière, Delphine Duchambon, propose un « Panathénée », sorte d'incubateur pour inventeurs sans le sou. Sous une forme d'association en participation, cet établissement propose à ses actionnaires des brevets d'invention, des

abonnements à des revues, une activité d'édition et des Prix décernés à l'issue de concours internes. L'année suivante, en 1821, des publicistes lancèrent une revue originale, *le Bazar Parisien ou Annuaire raisonné de l'industrie des premiers artistes et fabricants de Paris* [7]. Cet annuaire sera publié durant huit années, puis relancé après une interruption de dix ans [4]. Il peut être complété, pour le curieux désireux de retrouver de l'information sur les bazars, par la consultation d'un annuaire de 1844 [15] (mais la démographie de ces entreprises reste à faire...)

Dans ce qui suit, seront présentées les formes de distribution commerciale urbaines au début du XIX<sup>e</sup> siècle, puis le choix stratégique effectué par André-Martin Labbé en matière de création et de prise de risque, ayant abouti au « bazar de quartier » et à son évolution.

## Du bazar... aux premières tentatives de centres commerciaux

Ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de « centre (ou complexe) d'affaires » apparut dans les années 1830 sous l'aspect original des « bazars d'industrie, de commerce et des arts ». Le mot « bazar » vient du terme persan « bazaar » (signifiant littéralement : « amène-nous »), qui désigne un marché, couvert ou non. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le mot s'est transformé en une réalité palpable, le bazar : « Marché public, en Orient, espèce de foire perpétuelle. C'est de là qu'est venu le nom donné à quelques établissements analogues, formés depuis quelques années à Paris. » (Vaumène, 1831 [12], p. 55). Circonscrit à la simple fonction commerciale, il manquait au bazar oriental la fonction de constitution d'entreprises pour devenir un véritable centre d'affaires.

Cette idée va provenir d'un secteur *a priori* éloigné de ce genre de préoccupation : la sidérurgie. C'est, en effet, un ancien marchand de fers, A.M. Labbé (1780-

1865), qui va investir son capital dans un projet de bazar, étendu aux affaires de toutes sortes. Après avoir géré les Forges de Fourchambault, dans la Nièvre, Labbé était, en 1825, associé à Bègue aîné, comme négociant en fers, au n° 20 de la rue Basse-Porte-Saint-Denis, à Paris. A l'époque, le rôle de ces négociants était crucial, car ils donnaient des avis autorisés, fort recherchés dans le monde de la sidérurgie. La surproduction de fers entraînant un important stockage des marchandises et une baisse des prix, Labbé, qui commençait à prendre de l'âge, avait réfléchi au développement d'une activité, qui fût moins dépendante du prix d'un seul produit, et susceptible de lui permettre de se constituer une petite rente pour ses vieux jours.

Durant ses années de négoce, Labbé avait assisté à la transformation urbaine de Paris : cette ville, longtemps restée confinée à un tout petit espace, étendait sans cesse ses limites, englobant les faubourgs. Les anciens hôtels particuliers de l'Ancien régime étaient, peu à peu, « mangés » par des projets immobiliers. Depuis la disparition, à la fin du dix-septième siècle, des enceintes érigées sous les règnes de Charles V et de Louis XIII, le boulevard Bonne-Nouvelle marquait la limite entre le Paris historique de la rive droite et les nouveaux faubourgs. Il présentait alors un aspect plutôt campagnard et le prix du terrain y était peu élevé, d'où des frais de première installation moins importants que dans les quartiers anciens. A proximité de la rue d'Hauteville (alors à la mode) et au début du Boulevard Bonne-Nouvelle, se présentait une nouvelle zone de chalandise, en direction de l'enclos Saint-Lazare, qui n'allait pas tarder à faire l'objet d'une flambée de spéculation immobilière.

Cette idée de construire des bazars sur des zones d'avenir, situées dans Paris, avait été mise en application dès la fin des années 1810. En 1819, le baron Louis-Antoine Sauset, un ancien colonel de Napoléon I<sup>er</sup>, avait créé, avec son associé Joseph Maillent, le *Bazar Français*, sis rue Cadet. Son idée était d'exposer à la fois des objets de commerce et des objets d'art. Le bâtiment comprenait un large portail, une galerie couverte par une verrière (une innovation, pour l'époque), deux salles d'exposition d'au moins 50 pieds de long, contenant de nombreux magasins en location, un salon d'exposition de tableaux et, au premier étage, les locaux réservés à l'administration (quinze employés, pour deux associés), un escalier en colimaçon et une salle de billard... Les marchands en visite à Paris avaient la possibilité d'y louer une « case » pour un mois. Des arrière-boutiques, situées à l'extrémité des deux salles d'exposition, jouxtaient un vaste hangar de stockage.

Ce bazar connut quelques difficultés, en raison semble-t-il d'un complot contre Louis XVIII (conspiration dite « du bazar », du 19 août 1820). Six ans plus tard, il disparut dans un incendie. En 1827, un M. Guichard, propriétaire du terrain de l'ancien Hôtel de Ramagnac, créa le *Bazar de l'Industrie française*, dont

Labbé s'inspirera directement. L'idée était de vendre, à prix modérés et fixes, tous les objets d'usage quotidien fabriqués par des ouvriers français dans des ateliers attenants. Une référence constante à l'Antiquité présidait à la décoration intérieure de ce bazar, réalisée par un statuaire (Pierre-Sébastien Guersant) et par un entrepreneur en bâtiment (Paul Carpentier), sur le thème du mutuel encouragement de l'industrie, de l'art et du commerce. Labbé était en relations d'affaires directes avec cet établissement, qui préfigurait déjà les grands magasins de la période suivante (voir des exemples de factures de l'époque [9]).

Déjà, en 1824, Pierre Parisot avait ouvert, sur l'Île de la Cité, un magasin de tissus, à l'enseigne de *la Belle Jardinière*. La province suivit (avec un peu de retard) ce mouvement vers les prix fixes, le bon marché et la garantie de qualité : en 1849 est inauguré, à Toulouse, le *Grand Bazar de l'Horlogerie*, tenu par Monteil ; il sera suivi par *Le Grand Bazar Labit*, fondé entre 1876 et 1878. *Le Bon Marché* (de Boucicaut) date de 1852, et le *Bazar de l'Hôtel de Ville*, au départ *Bazar Napoléon*, a été créé par Xavier Ruel, en 1856.

Selon Dominique Guillet (1952 [5], p. 401), l'ordre logique de cette évolution historique fut le suivant : merceries → magasins de frivolités → magasins de nouveautés → bazars → grands bazars → grands magasins. Mais de nombreuses entreprises firent faillite avant d'avoir pu boucler toutes les étapes de ce processus de transformation (4).

Labbé s'intéressa aussi aux « cercles de commerce », en vogue depuis le début de la Restauration. Au moment où il envisageait de se reconvertir dans l'immobilier d'affaires, dix de ces cercles existaient à Paris, mais ils étaient plutôt consacrés à la détente et au jeu et non pas au commerce proprement dit. Certes, le *Cercle du commerce*, fondé en 1817 et dirigé par P. Courthiade (autour de la Compagnie royale d'assurances), visait déjà à privilégier les affaires industrielles. Mais, à l'époque, l'idée d'associer un cercle, un lieu d'expositions et un bazar et, cela, sans dépendre d'intérêts privés ou corporatifs précis, n'allait pas de soi.

Au milieu des années 1830, Labbé habitait au 19 de la rue Basse-Porte-Saint-Denis, tout près du Boulevard Bonne-Nouvelle, où se trouvaient encore des terrains libres. Labbé utilisa la forme particulière de ces terrains pour proposer un bâtiment dont tous les étages (y compris le sous-sol) étaient fonctionnels, permettant un impact fort sur les chaland potentiels passant sur le boulevard. Bernard Marchand, dans son ouvrage classique (1993 [8]), relève les faits suivants, au cours du règne de Charles X : construction, entre 1824 et 1827, de près de 3 000 logements et, ce, sans spéculation immobilière significative ; crise de 1827-1834, conduisant à une migration des industries textiles hors des limites de la ville et à leur remplacement par l'industrie de la confection, ce qui permit l'essor des premiers grands magasins (comme, par exemple, *La Belle*



Bazar Bonne-Nouvelle.

Rue Mazagran.

© Coll. Grob/KHARBINE-TAPABOR

« Au total, ce projet comprend la location de 300 boutiques (55 au sous-sol, 108 au rez-de-chaussée pour les comestibles, 111 au rez-de-chaussée et au premier étage, 11 dans le vestibule, plus quelques autres dans les étages). » Le Bazar Bonne-Nouvelle. Gravure du 19<sup>e</sup> siècle.

Jardinière) ; présence, dès 1829, d'une quinzaine de sociétés privées assurant le transport par omnibus dans Paris (*Les Dames-Blanches*, *Les Tricycles*, *Les Béarnaises*) ; grande vogue des passages couverts, de 1823 à 1831, palliant l'absence de trottoirs, qui rendait les magasins sur rue fort salissants. Ces nouveaux passages ruinèrent les galeries du Palais-Royal, avant d'être, à leur tour, dépassés par les grands magasins. Les premiers magasins de nouveautés datent de la fin de la Restauration : *La Fille mal gardée*, *Le Soldat laboureur*, contemporain de la conquête de l'Algérie. Le premier des grands magasins, *À la ville de Paris*, fut fondé en 1843, rue Montmartre, mais c'est durant le Second Empire qu'ils devinrent vraiment en vogue. (Cf. E. Zola, *Au bonheur des dames*.) » (Marchand, 1993 [8], p. 43, note 1).

Selon nous, un chaînon majeur manque à cette histoire : celui du « bazar de quartier » (pour reprendre à Labbé son expression favorite), s'adressant à la clientèle des ménagères des grands boulevards.

### Le risque de l'originalité... et d'une trop grande précocité ?

En homme d'affaires avisé, Labbé réalisait toujours plusieurs versions de ses plans d'affaires : les *prospectus* (que l'on appelle, aujourd'hui, *business plans*). Le premier, datant de l'automne 1835, est conservé à la BNF. Le second, qui remonte à la fin décembre 1835, se trouve à la... Kress Library d'Harvard ! Ce qui a sauvé ces textes de la disparition, c'est la volonté qu'avait Labbé de porter son projet à la connaissance

des institutions de l'époque : l'Académie des Sciences morales et politiques, la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, la Chambre de Commerce de Paris, etc. L'auteur déclare qu'il ne s'attend pas à un accueil enthousiaste de la part des investisseurs, et c'est pourquoi il s'adresse d'abord aux habitants du quartier (à ses yeux, il s'agit d'une « affaire de quartier », sans plus). Il fait le pari que ce quartier sera, dans le futur, au centre des affaires parisiennes, en raison de sa situation (notamment, de la proximité de la future gare de l'Est, qui sera bâtie sur une partie de l'ancien Clos Saint-Lazare). Ce projet de bazar privé s'adresse prioritairement aux « dames du voisinage » : il doit leur rendre les soins du ménage plus faciles, et leur offrir, ainsi qu'à leurs enfants, un lieu de promenade.

Au total, ce projet comprend la location de 300 boutiques (55 au sous-sol, 108 au rez-de-chaussée pour les comestibles, 111 au rez-de-chaussée et au premier étage, 11 dans le vestibule, plus quelques autres dans les étages). Il requiert l'investissement de 1,5 million de francs, dont 200 000 francs avancés par Labbé lui-même. Le produit net, évalué à 100 000 francs la première année (soit un rendement de 6,7 %), passe à 200 000 francs la quatrième (pour un rendement de 13,3 %). En déduisant les non-valeurs pour locations manquées, Labbé obtient un taux de profit prévisionnel variant entre 6 et 11,5 %. Son *prospectus* est un véritable plan d'affaires, très développé, qui présente, sur près de cinquante pages, tous les tenants et aboutissants de l'entreprise. Son but (comme celui, d'ailleurs, de tous les *prospectus*) est de trouver des actionnaires, de préférence dans le quartier Bonne-Nouvelle. C'est ce qu'il advint, grâce au zèle du spécialiste Eugène Sala, expert ès-placements financiers, qui sera le premier comptable de la société (cf. tableau 1).

Le choix de l'emplacement était bon, puisque l'entreprise a perduré, sous la gérance de Labbé et de Sala, jusqu'en 1850 : situé à l'angle de l'Impasse des Filles-Dieu et du boulevard Bonne-Nouvelle, le Bazar correspondait, à l'époque, à une riche zone de chalandise. Selon le *Moniteur Universel* du 19 juin 1837, le bâtiment fut ouvert cette année-là, les galeries étant inaugurées officiellement par le préfet Rambuteau en avril 1838. *L'Entrepôt commercial* du Bazar Bonne-Nouvelle, géré par Eugène Sala, exista jusqu'en

novembre 1850. Le bâtiment fut acheté à la criée (en adjudication judiciaire) par le Prince Alessandro Torlonia, riche banquier et homme d'affaires italien, avant revente, avec bénéfice, à un groupe d'investisseurs privés. Sur la transformation du Bazar en *La Ménagère*, nous savons peu de choses. La société anonyme du Palais Bonne-Nouvelle est fondée en octobre 1863. Des catalogues, remontant à 1868, sont conservés à la BNF, qui indiquent que ce grand magasin comprenait 24 rayons, employait 200 personnes et vendait plus de 500 000 produits différents ! Le passage de *La Ménagère* aux *Nouvelles Galeries* est mieux connu (D'Arsonval [1], 1926). En 1891, l'idée originale de Labbé est reprise et développée par une nouvelle société : la *Société Anonyme des Grands Bazars réunis*. Mais cette appellation de « Grands Bazars » fut rapidement jugée démodée et l'entreprise se fit renommer, en 1899, *Société Française des Nouvelles Galeries réunies*. Donc, ce qui survécut le mieux à Labbé, ce fut son idée d'exposition permanente et privée des produits de l'industrie française ! Cette société racheta le bâtiment du Palais Bonne-Nouvelle et en fit sa tête de pont à Paris. Après un nouvel incendie, le Bazar disparut (en 1899, cf. Martin-Fugier, [10], 2007). *Les Nouvelles Galeries* rebâtirent sur le site leur magasin de détail, qui resta en activité jusqu'en 1930, année où un nouvel incendie vint mettre un terme à l'activité de cette entreprise quasi-centenaire.

Les économistes n'ont pas tellement apprécié l'initiative de Labbé, ni ses écrits, qu'ils avaient forcément reçus. En 1853, Louis Wolowski, dans l'article « Expositions des produits de l'industrie » du *Dictionnaire d'économie politique*, est plus critique : « S'agit-il d'ouvrir une sorte de bazar où l'on étale avec complaisance les échantillons plus ou moins parfaits des diverses branches de fabrication ? » (Wolowski, 1853 [14], p. 1158). De même, le président de la chambre syndicale des bazars, Emile Brake, oublie l'origine réelle de cette forme commerciale : « Ce genre d'industrie, qui est aujourd'hui en pleine prospérité et dont le chiffre d'affaires est colossal, ne remonte pas à plus d'une cinquantaine d'années. » (Brake, 1901 [3], p. 468). En 1926, la grande *Histoire de l'industrie et du commerce* oublie de citer le nom de Labbé dans sa fiche consacrée aux *Nouvelles galeries*, alors même que l'idée d'une exposition privée des produits de l'industrie est bien celle de notre

Domiciliation	Bourse d'échange d'idées d'entreprises
Boîtes aux lettres à la location (au mois) + Insertion dans les annuaires de commerce de l'époque (Bazar Parisien, Almanach Bottin) + aide à la comptabilité.	300 boutiques présentes + le Cercle du commerce + une revue périodique + des conférences + liste de banques partenaires + surveillance de la moralité des entrepreneurs (règlement intérieur très strict).

**Tableau 1.** Les éléments du centre d'affaires présents dans le projet de Labbé.

Sources : Labbé (1835, [6], p. 30-32) ; Bénard (1897, [2], p. 45-48).



© Jean Vigne/KHARBINE-TAPABOR

auteur ! En 1952, la synthèse du *Monde des affaires* évacue, elle aussi, le nom du fondateur des bazars modernes. Enfin, de nos jours, le souvenir de Labbé s'est totalement évanoui au sein de l'histoire du commerce, alors qu'il persiste (sous un faux prénom, il est vrai !) dans l'histoire de la sidérurgie. Il faut lui redonner la première place dans l'histoire managériale des centres d'affaires, ainsi que dans celle de l'urbanisme et des complexes commerciaux, dont il fut un des pionniers en France !

### Conclusion

Labbé a-t-il eu raison d'entreprendre dans un nouveau secteur ? Du point de vue de son intérêt personnel, la réponse est mitigée, car le taux de profit dégagé par l'opération du *Bazar Bonne-Nouvelle* fut très

proche d'un investissement en rentes publiques : rien à voir avec l'étonnant profit dégagé par les forges de Fourchambault ! La rente viagère versée à Labbé correspond, à la fin de l'entreprise, exactement à 4 %, soit 2 000 francs, pour un besoin de financement (assimilable à un capital) de 50 000 francs (source : Société du Bazar Bonne-Nouvelle, procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 novembre 1850, p. 8). Cela correspond à la moyenne des rentes de l'État disponibles à l'époque (le 5 % avait été réduit à 3 % par le ministre des Finances et Président du Conseil, Joseph Villèle, en 1824). Une analyse financière des comptes de la société permettrait de comprendre pour quelle raison les profits dégagés n'ont pas permis une meilleure performance de l'entreprise (voir tableaux 3 et 4, en annexe) : l'incendie de juillet 1849 avait peut-

Fourchambault (1821-1824)	Bazar Bonne-Nouvelle (1838-1850)	Rentes de l'État (1824-1831)
25 %	6 à 11,5 % (prévus) 2,25 % (réalisé)	3 à 5 %

**Tableau 2.** Les taux de profit (profits sur capital), comparés, selon les choix d'investissement.

Sources : Thuillier (1959, [11], p. 39) ; Labbé (1835, [6], p. 37) ; *Encyclopædia universalis*, article « Laffitte, Jacques » ; notre tableau 3, en annexe.

et des complexes commerciaux, dont il fut un des pionniers en France !

## Conclusion

Labbé a-t-il eu raison d'entreprendre dans un nouveau secteur ? Du point de vue de son intérêt personnel, la réponse est mitigée, car le taux de profit dégagé par l'opération du *Bazar Bonne-Nouvelle* fut très proche d'un investissement en rentes publiques : rien à voir avec l'étonnant profit dégagé par les forges de Fourchambault ! La rente viagère versée à Labbé correspond, à la fin de l'entreprise, exactement à 4 %, soit 2 000 francs, pour un besoin de financement (assimilable à un capital) de 50 000 francs (source : Société du Bazar Bonne-Nouvelle, procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 novembre 1850, p. 8). Cela correspond à la moyenne des rentes de l'État disponibles à l'époque (le 5 % avait été réduit à 3 % par le ministre des Finances et Président du Conseil, Joseph Villèle, en 1824). Une analyse financière des comptes de la société permettrait de comprendre pour quelle raison les profits dégagés n'ont pas permis une meilleure performance de l'entreprise (voir tableaux 3 et 4, en annexe) : l'incendie de juillet 1849 avait peut-être entraîné une rupture du chiffre d'affaires et des frais de procédure préjudiciables à sa pérennité ? Le Bazar a-t-il subi la concurrence d'autres magasins proches (*Bazar de l'Industrie*), ou même plus éloignés, dans une ville en pleine rénovation ? (Nous développerons ces points dans un prochain ouvrage à paraître [9]). Au total, la rentabilité du Bazar était environ deux fois moindre que celle des futurs grands magasins, car la redondance des gestions de multiples boutiques grevait l'ensemble d'importants frais généraux (cf. tableau 2).

En revanche, sur le plan de l'intérêt général, l'apport de Labbé fut considérable, pour le développement ultérieur des centres d'affaires. En mettant en pratique pendant une quinzaine d'années l'idée d'un bazar pluriactivités, il a permis d'instaurer une liaison durable entre les professions commerciales, industrielles et artistiques. Les historiens de la littérature, de la peinture, ceux de la magie... se souviennent du *Bazar Bonne-Nouvelle*, car son nom reste associé, dans la mémoire parisienne, à ceux de Victor Hugo, de Charles Baudelaire, du Baron Taylor et au Diorama. Les historiographes des cafés et de l'urbanisme rendent compte du *Café de France*, de l'incendie de juillet 1849. Enfin les historiens des grands magasins s'intéresseront à *La Ménagère* puis aux *Nouvelles Galeries*. Le choix par la Poste de leur ancien emplacement pour y installer, au milieu des années 1960, une très grande agence (à la place d'un central téléphonique construit dans les années 30), témoigne du bon choix initial de Labbé en matière de localisation.

Malgré le relatif insuccès de Labbé, son idée de base était bonne. Elle ne sera pleinement réalisée en France qu'en 1911, avec la tentative de Jules Lepain, sur le Boulevard des Italiens. En associant son *Club des Industriels et Commerçants de France* à la revue spécialisée *Commerce et Industrie*, ce juriste ne savait probablement pas qu'il mettait en application un projet conçu précédemment par André-Martin Labbé [6].

Dans la genèse du risque d'entreprendre, le projet du *Bazar central du commerce, de l'industrie et des arts* représente donc le « chaînon manquant » entre la petite boutique (à la clientèle très localisée), fondée sur des compétences artisanales, et le grand magasin de nouveautés (basé sur les transports urbains, le prix fixe, le libre choix des ménagères et l'achalandage parisien). Labbé se trouve au niveau de l'entreprise « moyenne », qui ne peut devenir grande qu'en fusionnant avec une autre enseigne (*A La Ménagère*) ou en vendant son idée à un autre groupe d'hommes d'affaires (*Les Nouvelles Galeries Réunies*).

Enfin, en instituant une véritable interaction avec la presse spécialisée dans les bazars [4, 7 et 15], les écrits de Labbé, puis ceux de Sala, ont assis la réputation des investisseurs professionnels, qui se sont « mouillés » dans le commerce effectif. De là, sont nées, à la fois, la vente par correspondance (avec le rôle fondamental qu'ont joué les catalogues envoyés par la poste) et la spécialisation des enseignes par type de besoin des ménages : telle était bien l'idée originelle de Labbé [6]...

## Notes

\* Professeur des universités, CEPN – CNRS/ Université Paris 13 (FRE 3256) – UFR Sciences économiques/Gestion.

(1) Cet article est un résumé très condensé, d'un ouvrage que nous avons consacré à cette question, à paraître au cours du deuxième trimestre 2009 [9].

(2) Surtout en ce qui concerne les travaux publics, comme le souligne Michel Chevalier : « Le Gouvernement, en effet, est le gérant de l'association nationale. [...] Partout où l'intérêt général est en question, il appartient au Gouvernement d'intervenir. » (cité par Jean Walch, 1975 [13], p. 313). Les praticiens proches de la Chambre de commerce semblent partager cet avis : on y trouve aussi bien Louis Boigues que Pierre Paillet ou Denis Rodet (tous trois, amis de Labbé).

(3) L'auteur emblématique est, bien sûr, Frédéric Bastiat, qui collabore au libéral *Journal des économistes*. Selon lui, c'est le consommateur, et non le producteur, qui décide en dernier ressort quelles sont les entreprises qui méritent de survivre, et quelles sont celles qui doivent disparaître.

(4) Dans notre ouvrage ([9], p. 59-60), ont été retrouvés 17 bazars différents, créés entre 1820 et 1863. Nous avons comparé entre elles les gestions du Bazar Bonne-Nouvelle (une société en commandite par actions) et du Bazar Bordelais (une société anonyme). En 1863, la plupart des bazars choisissent la forme managériale du grand magasin à direction unique : preuve qu'ils ont été conscients du fait que cette nouvelle structure était plus rentable.

## ANNEXES

Années	Produits	Charges	Trésorerie
1838-1841*	150 000	135 000	+ 15 000
1842	66 645,00	45 360,92	+ 21 284,08
1843	75 929,13	45 853,20	+ 30 075,93
1844	90 322,18	51 085,40	+ 39 236,78
1845	98 833,88	65 234,60	+ 33 599,28
1846	88 051,73	56 418,10	+ 31 633,63
1847	88 673,63	55 725,55	+ 32 948,08
1848	66 995,28	55 713,20	<b>+ 11 282,08</b>
1849	67 300,48	45 764,75	+ 21 535,73
1850**	112 174,73	89 677,92	+ 22 496,81

**Tableau 3.** L'évolution de la trésorerie du *Bazar Bonne-Nouvelle*

\* notre évaluation ; \*\* évaluation sur douze mois.

Commentaire : La trésorerie représente 20,1 % des produits disponibles sur la dernière année. Les actionnaires ont été stressés à partir de 1848, car la dégradation de la trésorerie a pesé sur la rentabilité de l'affaire. Celle-ci, sur toute la période, est ainsi de :  $22.497/1.000.000 = 2,25 \%$ .

Années	Recettes	Dépenses	Différence
1842.....	51 645,00	45 360,92	6 284,08
1843.....	54 645,05	45 853,20	8 791,85
1844.....	60 246,25	51 085,40	9 160,85
1845.....	59 597,10	65 234,60	<b>- 5 637,50</b>
1846.....	54 452,45	56 418,10	<b>- 1 965,65</b>
1847.....	57 040,00	55 725,55	1 314,45
1848.....	34 047,20	55 713,20	<b>- 21 666,00</b>
1849.....	56 018,40	45 764,75***	10 253,65
1850 (dix mois)	75 532,50	74 731,60	800,90
1850 (douze mois)	90 639,00	89 677,92	961,08
Moyenne....	57 592,27	56 759,29	832,98

**Tableau 4.** L'évolution de la profitabilité du *Bazar Bonne-Nouvelle*.

\*\*\* Hors dépenses exceptionnelles de réparations, dues à l'incendie du 14/07/1849

## Bibliographie

- [1] D'ARSONVAL (dir.), *Histoire de l'industrie et du commerce*, Paris, Editions d'Art et d'Histoire, tome II, p. 302-303, 1926.
- [2] (A.B.) BENARD, *Les Annuaire Parisiens de Montaigne à Didot 1500-1900*, Le Havre, Imprimerie Lemale et C<sup>ie</sup>, 1897.
- [3] (E.) BRAKE, *Bazar*, dans (Y.) Guyot et (A.) Raffalovitch (dir.), *Dictionnaire du commerce, de l'industrie et de la banque*, Paris, Guillaumin, vol. 1, p. 468-469, 1901.
- [4] (M.A.) DEFLANDRE (dir.), *Le Nouveau Bazar Parisien, ou Vade mecum des habitants de Paris, français et étrangers, offrant un choix scrupuleusement fait des hommes qui se distinguent dans les sciences, les arts et l'industrie*, Paris, Terzuolo, 1839.
- [5] (D.) GUILLET, *Les grands magasins*, dans *Le monde des affaires en France de 1830 à nos jours*, Paris, Société d'édition de dictionnaires et encyclopédies, p. 400-409, 1952.
- [6] (A.M.) LABBE, *Bazar central du commerce, de l'industrie et des arts. Société en commandite à former, par actions, pour l'exploitation d'un terrain de 458 toises, situé boulevard Bonne-Nouvelle, sur la ligne qui conduit de la rue Hauteville à la porte Saint-Denis*, Paris, Imprimerie et fonderie de Fain, 1835.
- [7] (C.) MALO, FAURE-FINANT & DE MISSOLZ (dir.), *Bazar Parisien, ou choix raisonné des produits de l'industrie parisienne*, Paris, Au Bureau du Bazar Parisien, 7 vol, 1821-1828.
- [8] (B.) MARCHAND, *Paris, histoire d'une ville*, Paris, Seuil, Coll. Points, 1993.
- [9] (L.) MARCO (2009), *Histoire managériale du Bazar Bonne-Nouvelle, galeries marchandes à Paris (1835-1863)*, Paris, aux Editions L'Harmattan, Coll. Recherches en Gestion (sous presses).
- [10] (A.) MARTIN-FUGIER, *La vie d'artiste au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Louis Audibert, 2007.
- [11] (G.) THUILLIER, *Georges Dufaüd et les débuts du grand capitalisme dans la métallurgie en Nivernais au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seppen, 1959.
- [12] (M.) VAUMENE, *Petit dictionnaire du langage politique...*, Paris, Ledoux, Johanneau, Blaise, 1831.
- [13] (J.) WALCH, *Michel Chevalier, économiste saint-simonien*, Paris, Vrin, 1975.
- [14] (L.) WOLOWSKI, *Expositions des produits de l'industrie*, dans G.U. Guillaumin (dir.), *Dictionnaire du commerce et de la navigation*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Guillaumin, vol. 1, p. 1158, 1863.
- [15] (H.L.) DELLOYE (dir.), *Album-revue de l'industrie parisienne*, Paris, Garnier frères, 1844.